



## L'incorrect

ESPACE DE LIBRES DÉBATS

### Affaire Théo: la police comme bouc émissaire?

Il importe, dans les cités comme ailleurs, que la classe politique arrête de faire porter aux autres le chapeau de ses échecs, relève le docteur en droit et président de l'Institut Léonard-de-Vinci, **Driss Aït Youssef**

**A** échéance électorale proche, récupération politique immédiate: tel pourrait être l'adage applicable à "l'affaire Théo", nouveau feuilleton médiatico-judiciaire faisant suite à l'arrestation violente d'un jeune individu de 22 ans à Aulnay-sous-Bois jeudi 2 février dernier, victime présumée de violences graves et d'un viol par des fonctionnaires de police.

Alors que la candidate FN a revendiqué un soutien aux forces de l'ordre, Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon ont eux promptement condamné les violences et prôné la fermeté vis-à-vis des policiers impliqués, le chef de La France insoumise allant même jusqu'à exiger « l'expulsion des tortureurs de la police républicaine », via Twitter. N'oublions pas la visite, précipitée, du président de la République au chevet de la victime, qui voit ainsi la plus haute figure de l'État prendre parti dans un conflit qu'il n'a pas su éviter. François Fillon peine à faire entendre ses propositions en matière de sécurité, au moment même où les Français commencent à se forger une opinion sur les programmes présidentiels.

Au-delà de la condamnation sans équivoque des actes de violences perpétrés contre Théo, il apparaît indispensable de comprendre leur contexte pour tirer au plus vite les leçons adéquates, afin d'éviter de reproduire de tels faits et d'agiter encore plus les quartiers dits "populaires".

Premier élément nécessaire pour comprendre au mieux le problème sous nos yeux et écarter toute interprétation facile: le jeune âge des policiers. Les fonctionnaires mis en cause sont tous âgés de 24 à 36 ans tandis que le principal accusé, seul à être mis en examen pour viol, n'en a que 27 et quatre ans d'expérience dans la



Contrôle de police en Seine-Saint-Denis. Il faut des policiers expérimentés pour aller au contact de populations qui se sentent perpétuellement agressées.

police. Un de ses collègues, 24 ans au compteur, n'était, lui, sur le terrain que depuis 2015. À rebours d'une hiérarchie qui a visiblement jugé que ses états de service étaient suffisants pour une affectation au sein d'une zone de sécurité prioritaire, l'évidence impose de reconnaître que les policiers déployés étaient trop juniors pour affronter des situations potentiellement explosives. Ils n'ont pas le recul et l'expérience nécessaires pour éviter qu'un simple contrôle d'identité ne dégénère, en raison de l'hostilité récurrente de certaines populations à se soumettre à de telles vérifications. Pire, leurs conditions de travail et les relations très tendues qu'ils entretiennent avec une partie de la jeunesse les poussent quelquefois, sans les excuser, à commettre l'inacceptable.



Driss Aït Youssef.

La puissance publique semble pourtant bien démunie face à cette réalité, prise au piège d'une habitude qui consiste à affecter dans les zones "à problèmes" les jeunes recrues et de laisser, à l'instar des professeurs de l'Éducation nationale, les policiers plus âgés et donc plus expérimentés terminer leur carrière dans des bureaux ou dans leur région natale.

Deuxième élément qui mérite considération, la structuration des équipages en contact direct avec les citoyens. Force est de constater que les commissariats peinent en effet à constituer des équipes cohérentes, au risque de laisser ainsi opérer des patrouilles composées principalement d'adjoints de sécurité encadrés par un seul gardien de la paix. Ajoutons à cela un manque flagrant d'équipements, de moyens humains et techniques, et une trop faible coordination avec les acteurs de la sécurité



privée, qui font dès lors naître chez les agents une inquiétude de nature à entraîner fautes et bavures.

Enfin, la philosophie même de l'emploi des forces de sécurité intérieure semble ici poser une difficulté, donnant l'impression d'une police au service de l'État plutôt qu'au service de la population française. C'est pourtant la capacité à assurer la sécurité des individus qui justifie l'existence de la puissance publique, comme l'a théorisé Thomas Hobbes, dans son célèbre *Léviathan*. La seule source de légitimité de l'État reste la sécurité, ce qui lui commande de revoir les relations actuellement conflictuelles entre la police et la population excédée par la qualité de l'accueil dans les commissariats ou lors de contrôles.

En définitive, il est de la responsabilité du politique de prendre des mesures nécessaires à l'apaisement, plutôt que de camper sur des positions inutiles. Cela passe par des réflexions, comme la régionalisation des concours et des affectations pour éviter un éloignement trop

important des fonctionnaires. C'est aussi la création de managers intermédiaires plus expérimentés, de nature à coordonner efficacement le travail des policiers, à l'image des gendarmes. Cela passe aussi par un système incitatif permettant aux plus expérimentés de rester dans des zones prioritaires qui, disons-le, fatiguent les fonctionnaires en raison des tensions permanentes entre jeunes et policiers.

Enfin, ces mesures ne trouveront leur salut que si les problématiques touchant les quartiers populaires sont prises dans leur ensemble, à savoir une paupérisation de plus en plus importante, un repli identitaire, un recul des services publics, un chômage élevé et un abandon manifeste des jeunes par le pouvoir exécutif — bien loin, donc, de la priorité affichée de François Hollande, alors candidat à la présidentielle, qui disait faire de la jeunesse sa priorité. En attendant, place à l'illusion en considérant qu'il appartient à la police, formidable bouc émissaire, de masquer l'échec de la classe politique. ●